

Ansinfos

Périodique communal d'information - SEPTEMBRE 2016

n° 267

Stéphane Moreau,

BOURGMESTRE D'ANS

*« La Rentrée en toute convivialité
lors de la journée sans voiture,
ce 18 septembre » Page 7*



Sur le chemin de l'école ... Police

La rentrée scolaire approche à grands pas... Il donc temps de vous rappeler quelques règles de sécurité à adopter aux abords et sur le chemin de l'école.

Il faut tout d'abord bien garder à l'esprit qu'un enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement qu'un adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, etc.).

Leur sécurité relève en grande partie des automobilistes car, en raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement.

En tant qu'automobiliste :

- Respectez les limitations de vitesse pour être en capacité d'anticiper les attitudes imprévisibles et impulsives des enfants ;
- Soyez très vigilant à la sécurité des enfants sur leur trajet ;
- Quand des enfants sont à proximité de la route, **réduisez votre vitesse et soyez prêt à freiner** ;
- Donnez un **coup de klaxon pour signaler votre présence**, si l'enfant est davantage absorbé par le jeu que par le chemin ;
- Roulez avec une **prudence particulière aux abords des passages pour piétons** ;
- Soyez **vigilant** à proximité des **arrêts de transport public ou d'un bus arrêté**, des enfants pourraient traverser la route en courant.

Si vous devez déposer un enfant à l'école :

- Repérez à l'avance les lieux les mieux adaptés à le faire. Ensuite, préparez soigneusement les derniers mètres que l'enfant devra faire à pied, **notamment s'il doit traverser une rue pour accéder à l'école** ;

- Faites-le asseoir dans la voiture de façon à ce qu'il puisse descendre en toute sécurité, du côté du trottoir.


En ce qui concerne le trajet de l'enfant :

- Préparez soigneusement le trajet scolaire avec votre enfant **pour qu'il repère petit à petit les dangers** et qu'il devienne progressivement autonome ;
- **Parcourez le trajet** avec l'enfant à **plusieurs reprises** avant la rentrée, en guise d'exercice ;
- **Optez pour l'itinéraire le plus sûr** même s'il est plus long ;
- Prévoyez **suffisamment de temps** pour que l'enfant puisse aller à l'école **tranquillement** ;
- Habillez l'enfant de **vêtements clairs** ou de **couleur vive** ;
- Équipez-le de **sac à dos ou de cartable muni de tissu réfléchissant** s'il est amené à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.

Comme toujours, une surveillance à caractère préventif par notre service de police restera d'application. Des contrôles réprimant les comportements transgressifs pourront également être envisagés. Ces contrôles concerneront les infractions relatives à la vitesse, au stationnement gênant et/ou dangereux, au non port de la ceinture de sécurité et à toutes autres infractions qui compromettraient la sécurité des usagers vulnérables.

Ces actions ponctuelles, si elles ne suffisent pas à induire un changement durable de comportement, seront reconduites en cours d'année... En effet, force est de constater qu'imprévisibilité, visibilité et continuité des contrôles constituent des éléments clés en matière de sécurité.

Nous confirmons par là que notre objectif reste la diminution des accidents aux abords et sur le trajet de l'école. La sécurité de vos bambins fait partie intégrante de nos priorités, mais elle est aussi l'affaire de tous !



C'est la rentrée

Le mot du Bourgmestre

Voici revenu le temps des cahiers sur les bureaux.

Les élèves ont repris le chemin de l'école. Chemin parfois, voire souvent semé d'embûches, tant pour les enfants que pour les adultes. Quelques conseils s'imposent donc pour des trajets en toute sécurité **(p.2)**.

La mobilité, cela nous concerne tous. Comme chaque année du 16 au 22 septembre, se déroule la semaine de la mobilité. L'occasion d'organiser notre désormais traditionnelle journée sans voiture. Elle se tiendra cette année le 18 septembre. Enfourchez vos vélos, chaussez vos baskets ou montez à cheval pour nous rejoindre sur la N3 **(p.7)**.

Comme pour la circulation routière, en matière d'incendie vous pouvez être l'acteur de votre sécurité. Quelques conseils pour limiter les risques d'incendie et pour limiter les dégâts vous sont prodigués par le service régional d'incendie **(p.4-5)**.

La sécurité passe aussi par des contrôles d'identité. Et votre identité, vous la prouvez au moyen d'un document muni d'une photo. Pour votre facilité, la Commune a placé à l'essai une cabine photo dans le couloir du service population **(p.6)**.

Si la rentrée scolaire est une bonne occasion de penser à la sécurité, il n'en reste pas moins que le principal reste la rentrée pour l'ensemble des citoyens. Et celle-ci sera riche en investissements, notamment pour améliorer les bâtiments scolaires **(p.16)**. Et si vous souhaitez vous inscrire dans une rentrée verte et économique, nous vous donnons quelques pistes de réflexion **(p.17)**.

Le mois de septembre est aussi l'occasion de (re-)découvrir notre patrimoine lors des maintenant très connues journées du patrimoine **(p.10-11)** et d'être mis à l'honneur lors de la journée du client organisée dans de nombreux commerces **(p.20)**.

La rentrée, c'est aussi la reconnaissance sportive avec les prix des « mérites sportifs », la « renaissance » de nombreuses activités. Les clubs sportifs reprennent leurs cours, la session d'automne de « Je cours pour ma forme » prend ses quartiers **(p.15)** et le bal du sport destiné à apporter un soutien financiers aux clubs sportifs est organisé **(p.24)**.

Mais l'été n'a pas été boudé par les sportifs. Nombre d'entre eux se sont coupés en quatre au « relais pour la vie » afin de récolter un maximum de moyens financiers pour la recherche contre le cancer **(p.18-19)**.

Pour rester dans la symbiose « sport et santé », lancez-vous dans la « tango-thérapie » **(p.12)**.

Et si vous souhaitez entretenir votre tête et votre culture, rendez-vous aux nombreuses sorties culturelles telles que l'opéra **(p.21)**, lès Wallon'rières d'Ans **(p.22)** ou encore la biennale internationale d'art naïf et singulier **(p.23)**.

L'été humide et par moments chaud que nous avons connu a été propice à la croissance des végétaux. Nos cimetières n'échappent pas à la règle et sont entretenus mais d'une manière différente d'auparavant, en tenant compte de l'interdiction d'utilisation des pesticides (par exemple le glyphosate **(p.8-9)**).

Enfin, si vous souhaitez vous informer des nouvelles des familles, rendez-vous **page 13**.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée pleine de bonnes choses.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre





Stéphane MOREAU, Bourgmestre :

« Mieux vaut prévenir que guérir ! »



**TELLE EST LA BIEN CONNUE MAXIME.
ET EN MATIÈRE D'INCENDIE,
LA PRÉVENTION EST CAPITALE.**

Premier réflexe, LIMITER LES RISQUES.

Eviter l'incendie est la préoccupation première. Disposer d'une installation de chauffage et d'une installation électrique en bon état, faire entretenir ses foyers et appareils qui le nécessitent, ... sont des bases essentielles pour tendre vers ce but.

Mais il est impossible de ramener le risque à zéro. Un court-circuit dans un appareil, une distraction de notre part et le sinistre pointe le bout de son nez.

Deuxième réflexe, LIMITER LES DÉGÂTS.

Si le sinistre est devenu inévitable, l'important est ensuite de limiter les dégâts corporels d'abord, matériels ensuite. L'idéal est donc de se préparer.

Le département de prévention de l'IILE-SRI (nom de l'Intercommunale d'incendie ou autrement connue comme les « pompiers ») vous prodigue ci-dessous quelques conseils bien utiles.

CHAQUE SECONDE COMPTE !

Environ 10.000 incendies domestiques frappent nos foyers tous les ans. Même si le dénouement n'est pas toujours « fatal », il n'en reste pas moins une épreuve émotionnelle et un véritable parcours du combattant pour les sinistrés.

En perdant leurs biens, les familles perdent aussi leurs souvenirs et leur passé. Outre des pertes financières indirectes et des démarches administratives souvent fastidieuses, les frais de relogement peuvent à eux seuls rendre la situation encore plus désespérée que ce qu'elle ne l'est déjà. Même pour le meilleur des assurés, le feu reste le pire des cauchemars à vivre !

Trois minutes suffisent pour qu'un incendie se développe complètement et la nuit, le risque de décès est plus que doublé si aucune mesure préventive n'a été mise en place. Davantage que les flammes, ce sont les fumées les plus dangereuses car elles se déplacent très rapidement et rendent en un rien de temps votre environnement totalement noir et irrespirable. Il est donc capital de poser les bonnes actions avant qu'il ne soit trop tard !



« Installez des détecteurs de fumée »

La sécurité incendie commence par l'utilisation de détecteurs de fumée en suffisance. En effet, plus vite l'incendie est détecté et plus vite vous pouvez réagir. Par confort, optez pour un modèle dont la pile a une durée de vie de dix ans et pour quelques euros de plus, sachez que certaines marques proposent des détecteurs de type interconnectable sans fil très pratiques.

Cherchez les Labels CE et EN 14604 sur l'emballage, placez vos détecteurs conformément aux prescriptions du fabricant, testez les une fois par mois au moyen du bouton-test et dépoussiérez les régulièrement.

Tenez compte du fait que dans les salles de bains, les cuisines et les garages, les risques de fausses alertes peuvent être nombreux. Privilégiez donc les pièces contiguës à ces lieux pour poser vos détecteurs. De plus, au vu du nombre important d'incidents qui touchent les enfants, il est plus qu'indiqué d'installer des détecteurs dans chacune des chambres.

« Préparez votre plan d'évacuation et entraînez-vous »

Le citoyen pense connaître son habitation parfaitement mais peut difficilement évaluer à l'avance comment il réagira si un incendie éclate chez lui pendant son sommeil. Pour évacuer en moins de trois minutes un bâtiment rempli de fumée il est essentiel de disposer d'un plan d'évacuation efficace. Tout commence par une bonne préparation !

Réunissez tous les membres de votre famille et convenez avec eux de l'attitude à adopter en cas de déclenchement d'un détecteur de fumée. Afin de reconnaître le son qu'il émet, commencez par en tester un.

Prenez l'habitude de placer vos clés à proximité des portes d'entrées principale et secondaire en choisissant des emplacements accessibles aux enfants mais hors de portée de cambrioleurs potentiels.

Convenez d'un point de rassemblement qui vous donnera la certitude que tout le monde se rendra au même endroit. Veillez à ce que les voies d'évacuations telles que les escaliers et les couloirs soient dépourvues de tout objet pouvant ralentir votre fuite et prévoyez un itinéraire bis si le premier devient inaccessible.

Répartissez-vous les tâches, tandis que l'un des adultes se charge d'emmener

les enfants vers un lieu sécurisé, l'autre appelle les secours en formant le 112. Pour vous aider à vous diriger dans le noir, prévoyez une lampe de poche dans chacune des chambres et si c'est nécessaire, n'hésitez pas à vous abaisser pour vous déplacer car c'est au niveau du sol que vous trouverez le plus d'oxygène.

Pour diminuer la propagation des flammes et des fumées, pensez à fermer toutes les portes derrière vous et si vous rencontrez sur votre passage une porte qui est chaude, ne l'ouvrez pas !

En dernier recours, enfermez-vous tous dans une pièce ayant si possible une fenêtre côté rue et signalez au 112 à quel étage vous vous trouvez exactement.

Exercé régulièrement, le plan d'évacuation peut vous aider à surmonter votre stress et à réduire les effets dévastateurs d'un incendie. Pour les adultes comme pour les enfants, il est vital que chaque membre de la famille y participe !

C'est ensemble, en respectant ces quelques règles et en appliquant au quotidien des gestes simples, que nous contribuerons à l'amélioration de la sécurité et par conséquent que nous empêcherons que l'incendie ne soit une fatalité pour tous.

LIEGE ZONE 2 IILE-SRI, composante Gestion des risques, département CPI

Chaque seconde compte...

- 1 Placez des détecteurs de fumée**
- 2 Testez chaque mois**
- 3 Elaborez votre plan d'évacuation**
- 4 Evacuez, restez dehors et téléphonez au 112**

● nécessaire
✗ déconseillé
Trap de risques de fausses alertes. Placez donc un détecteur de fumée dans les environs.

112
Ring



Souriez,

vous pourrez désormais être photographiés...

Les normes OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) auxquelles doivent répondre les photos d'identité étant de plus en plus strictes, il n'est pas rare de devoir refuser les photos présentées par nos concitoyens.

C'est pour cette raison que le Collège communal d'Ans a décidé de tester durant 3 mois l'installation d'une cabine photo à l'administration communale. Implantée dans le hall du service population, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite et fonctionne durant les heures d'ouverture du bâtiment communal. Huit photos seront délivrées pour la somme de 6€.

Au terme de cette période d'essai de trois mois, le Collège évaluera la pertinence de pérenniser ce service à la population.



Dimanche 18 septembre 2016

Journée sans voiture à Ans



Le rendez-vous annuel de la rentrée c'est ce dimanche 18 septembre pour la traditionnelle Journée sans voiture à Ans, concept lancé il y a quelques années par Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans.

Comme chaque année, venez découvrir les nombreux stands et animations qui jalonnent la N3 et la rue de la Station. Vous y retrouverez également amis, voisins, famille : l'occasion de passer une journée conviviale et sportive !

La manifestation se déroule sur la Nationale 3 (depuis le carrefour avec la rue des Français et Jaurès jusqu'au carrefour avec les rues de Jemeppe et Loncin) mais aussi dans la rue de la Station.

De 10h à 18h, des animations pour tous seront présentes sur le tronçon concerné :

- le chapiteau communal avec la présence des services environnement, agents constatateur environnement et Accueil Temps Libre ;
- Présentation des activités du Centre Culturel
- La Savate Alleuroise
- Crash-test, voiture-tonneau, segways et stand de techno-prévention
- Animations vélo
- Animations pour enfants : château gonflable, pêche aux canards...
- Bus Info TEC
- Auto-pompe des pompiers
- Promenades à dos d'ânes et en calèche
- SEL ansois
- VOO
- Bars et petites restaurations
- Animations musicales
- Animations via Ans-shopping et Meuseradio.



Mais aussi :

- en libre accès, le musée du véhicule de secours miniature (dans la Cense Monfort) ;
- le 5^e jogging Nicolas Gélon pour enfants ;
- la brocante tout le long du tronçon et dans la rue de la Station.

A la Bibliothèque Paul Biron, diverses animations sont prévues : exposition de planches BD originales ainsi que présence du créateur de BD pour dédicaces, vente de BD d'occasion, un conteur médiéval ,

des troubadours et jongleur-cracheur de feu dans la cour de la ferme.

De plus, certaines terrasses seront de sortie et des commerces ouverts.

L'accent est donc placé sur les modes doux de déplacement et sur la convivialité tout au long de la manifestation. Nous vous y attendons nombreux.

Un programme complet et un plan d'ensemble de la journée seront distribués et communiqués avant celle-ci. Il sera de toute façon à la disposition de tous les Ansois et de toutes les personnes intéressées.



Henri Huygen, Echevin de l'Environnement

Mais **que se passe-t-il** dans nos cimetières ?

Cet été, en parcourant les allées des cimetières, on voit que la végétation spontanée s'est invitée un peu partout... pissenlits, épilobes, prêle, chardons et bien d'autres... L'inventaire botanique des plantes indésirables ou à tout le moins non désirées par certain(e)s d'entre nous est loin d'être complet. D'aucun(e)s ont pu croire à de la vraie négligence, du désintérêt de la part du personnel affecté à leur gestion et leur entretien, il n'en est rien.

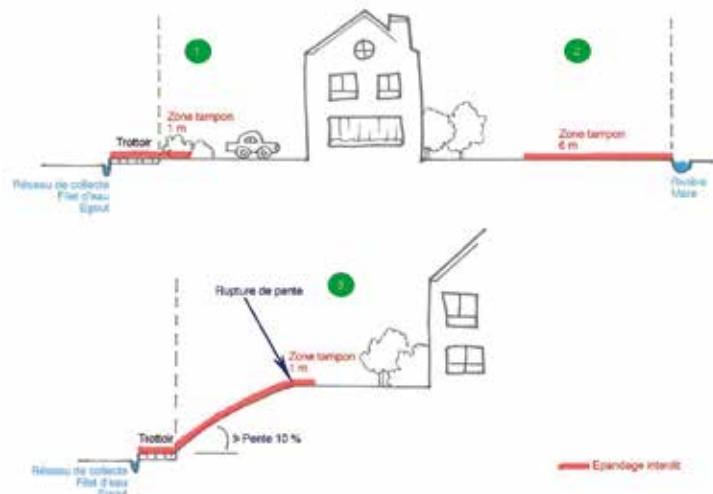
Une des grandes causes, hormis de mauvaises conditions météorologiques, mais aussi le grand nombre d'enterrements dans la période écoulée, et la période des congés annuels, est que nous n'employons plus d'herbicides dans les cimetières communaux pour votre santé, la nôtre, l'environnement ou parce que c'est la réglementation.

Dans ce cadre, j'ai promis aux diverses personnes qui m'ont interpellé de faire le point sur la situation et j'ai donc demandé à notre Conseillère en Environnement de nous éclairer sur le sujet. Voici copie de son rapport.

Merci d'être attentif à ses explications, reprises ci-dessous.

Un Décret « **zéro pesticide** » pour 2019 !

Auparavant, la loi tolérait la pulvérisation d'herbicides dans les allées en graviers, les pavés et notamment dans les cimetières. Le 10 juillet 2013 est sorti un décret du gouvernement wallon qui prévoit l'arrêt pur et simple des herbicides en 2019 et, en attendant cette date butoir, une série d'étapes sont d'ores et déjà fixées. Depuis le 1^{er} septembre 2014, il est interdit de pulvériser à moins d'un mètre d'un revêtement imperméable raccordé à un filet d'eau.



On sait aujourd'hui que les herbicides sont responsables de nombreux problèmes de santé. Même s'ils sont très efficaces la balance entre les bénéfices de voir les dernières traces de végétation disparaître et les impacts qu'ils ont sur la santé humaine et l'environnement n'en vaut pas la chandelle.

Votre trottoir est concerné aussi

Pour le particulier, la problématique est la même. Il n'est maintenant plus question d'employer des herbicides sur son trottoir.

Et pourtant, vous devez l'entretenir pour permettre le passage des piétons et garantir la visibilité des automobilistes. Désherbage manuel, mécanique (brosses, tondeuses) ou thermique : cela repousse vite !



Des cimetières qui ne sont pas oubliés pour la cause : nous sommes en transition.

La transition est évidemment difficile à gérer pour le personnel plus habitué à la grande efficacité des herbicides, mais même dans un cimetière on ne doit pas transiger avec la vie. Ce n'est pas manquer de respect à nos défunts que de chercher les moyens de préserver la santé humaine. Le désherbage reprend donc actuellement à la main, mais la tâche est colossale. Avec le temps humide de ces dernières semaines, la végétation a littéralement explosé. Entre deux enterrements, les fossoyeurs s'attèlent ainsi au jardinage sous une chaleur qui s'est par moment révélée lourde et insupportable. Le personnel communal doit également faire face aux congés des uns et des autres durant ces mois d'été. La commune dispose de sept cimetières communaux répartis sur tout son territoire. Ils présentent évidemment des surfaces considérables d'allées en gravier à gérer soit près de 83.500 m²



Entretenir son trottoir ou sa concession familiale, une obligation, les mêmes contraintes à la belle saison.

Si la commune a des devoirs pour garder les allées praticables, le citoyen en a aussi en entretenant son trottoir ou sa concession familiale. En effet, de nombreuses tombes non entretenues et qui avant «bénéficiaient» des pulvérisations d'herbicides appliquées sur les allées de cimetière par les ouvriers communaux reviennent maintenant à la charge des familles. En sus, les plantes montées en graines sur celles-ci ou la survenue de plantes rhizomateuses sur celles-ci ont tôt fait de se propager dans les allées à la vitesse des pluies d'été.



Les rumex sèment énormément de graines

Des techniques et des aménagements à repenser.

Une réflexion est actuellement menée pour repenser les cimetières de façon à ce que leur entretien au quotidien, à la belle saison, ne devienne pas une tâche irréalisable, qu'ils restent praticables en toute saison et que la végétation puisse y retrouver une place compatible aussi bien avec la destination des lieux qu'avec un retour à la nature : désherbage thermique au printemps, possibilité d'enherbement des allées, tonte différenciée des grands espaces, bandes de prairies fleuries associées à des prés de fauches, occupation des espaces «vides» par des plantes vivaces couvrantes, rappel des consignes d'entretien des monuments afin d'éviter une trop grande dispersion des graines et du réensemencement



Vive les marguerites

Cimetières nature : retrouver de la vie dans les cimetières

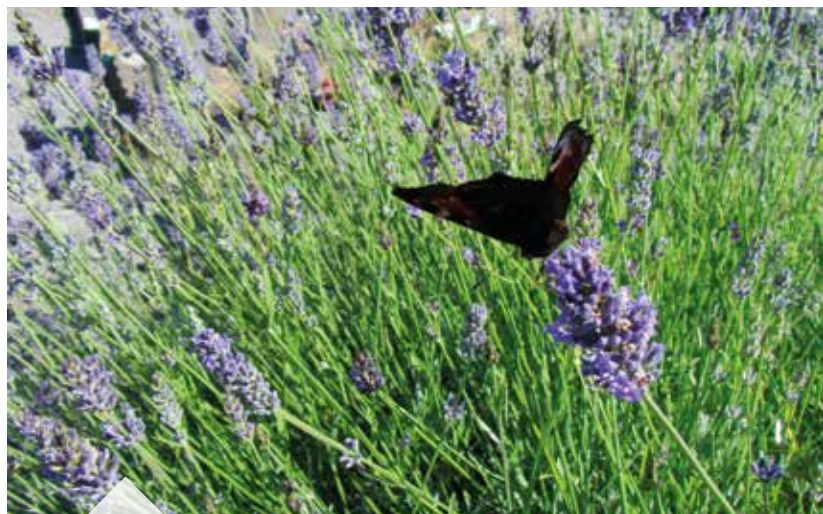
La nature amène, c'est indéniable, une meilleure qualité de vie. Pourquoi vouloir aller complètement à son encontre au lieu de travailler avec elle ? Les cimetières occupent des espaces non négligeables dans les communes, ne peuvent-ils participer au maillage écologique en devenant des espaces plus verts, plus agréables, où la vie peut revenir au lieu de rester ces endroits du passé, extrêmement minéralisés, où toute forme de vie est combattue au détriment de la santé des uns et des autres. Ce sont les idées développées dans le cadre du projet «cimetière nature» lancé par la Région en 2015 auquel la Commune d'Ans a décidé d'adhérer afin d'obtenir dans un laps de temps plus ou moins proche, une labellisation de nos cimetières. Ce projet de verdurisation des cimetières va prendre un peu de temps, tâtonner, bouleverser les habitudes, mais la santé, la biodiversité et le plaisir de fréquenter des cimetières plus verts et plus accueillants ne pourront qu'en sortir gagnants.



Tonte différenciée à Bolsée

Pour en savoir plus : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/cimetières-nature> | www.adalia.be | www.gestiondifferentiee.be

Renseignements : 04 247 72 67
ou par mail : laurence.bievliet@ans-commune.be



Lavandes sur certaines concessions



Thomas Cialone, Premier Echevin en charge de la Culture :

« Notre patrimoine à l'honneur les 10 et 11 septembre »



Comme chaque année, la Commune d'Ans participe aux Journées du Patrimoine wallon en vous proposant des animations et expositions les samedi 10 et dimanche 11 septembre de 13h à 17h30.

Cette 28^e édition est consacrée au patrimoine religieux et philosophique. Nos églises, chapelles et stèles sont des éléments importants de notre patrimoine bâti, des témoins de notre histoire culturelle mais aussi le symbole d'un héritage ayant structuré notre société.

A cette occasion, l'église Ste-Marie (rue de l'Yser) à Ans, abritera une exposition de photos anciennes et la projection d'un film retraçant l'histoire de l'église et la vie paroissiale, sur fond musical de circonstance ainsi qu'un quiz. Dans l'église

St-Martin (place Nicolai), visite libre de l'église sur fond musical et distribution de folders reprenant les curiosités architecturales de l'édifice. Des visites guidées à 13h30, 14h30, 15h30 et 16h30 dévoileront la riche histoire de la ravissante chapelle St-Pierre (place de Hombroux) à Alleur. L'artiste alleurois Albert COX exposera des aquarelles sur le thème des lieux de cultes de la région et d'Europe.

La chapelle du château de Waroux sera accessible via des visites guidées (14h, 15h et 16 heures, les 2 jours) et enfin on pourra se rendre au cimetière de l'Ouest, ancien cimetière paroissial aujourd'hui aménagé en pelouse de dispersion, avec le monument funéraire de la famille Jamar, de style néo-classique, et la stèle de Nicolas et Melchior Colson, datant de 1868, portant les symboles francs-maçons.

FOCUS - XHENDREMAEL 150^e anniversaire de l'église Saint-Georges

Ces Journées du Patrimoine seront l'occasion de mettre à l'honneur l'église du village de Xhendremael (place Vanhove).

Les 2 jours, (13h00 – 17h30) : exposition d'objets liturgiques et photos, reconstitution de la procession dans l'église (bannières, dais, luminaires, ...) et ouverture de la chapelle Saint-Roch (rue de Juprelle, 14h00-17h30)

Le dimanche, 10h30 : messe solennelle du 150^e anniversaire, 11h45 : vin d'honneur, 15h30 : évocation historique par Monsieur le Doyen, 17h00 : concert de clôture par la chorale d'Ans LA SCHOLA.



CONCERT DE CLOTURE :

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE à 17h00

Eglise de Xhendremael

LA SCHOLA chorale d'enfants



Les participants pourront disposer du feuillet reprenant le quiz à propos des différents lieux proposés et le programme des activités sur chaque site, (sauf cimetière de l'Ouest), Le feuillet réponse au quiz sera à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale pour le lundi 12 septembre. Un tirage au sort désignera le gagnant le 20 septembre.

PATRIMOINE



religieux &
philosophique

»»»» ANNÉE PATRIMONIALE 2016



INFOS

Service de la Culture 04/247.72.73
ou via le site ans-commune.be.
Accès gratuit aux sites et animations.





LA TANGO THERAPIE

NOUVELLE INITIATIVE AU PROFIT DES ANSOISES ET ANSOIS

Interview d'Henri HUYGEN,
Echevin de la Santé, du Plan de Cohésion
Sociale et du 3^e Age.



ANS-INFO : M. l'Echevin, pourriez-vous nous parler de cette nouvelle initiative, qui vient d'ailleurs s'ajouter au cours de Taïchi que vous avez initié à nouveau pour 2016 ?

Henri HUYGEN : le but général est évidemment le même soit la santé et le bien-être de nos concitoyennes et concitoyens. Mais, la Tango thérapie est, vous vous en doutez, un peu plus remuante. En fait, cette discipline née en Argentine permet de renforcer le sens de l'équilibre et de mouvement et donc de réduire les risques de chutes et de fractures, de lutter contre l'ostéoporose, de renforcer le muscle cardiaque, de diminuer la tension artérielle et d'avoir un impact positif sur les troubles de la mémoire.

ANS-INFO : vous nous dites que la tango thérapie guérit diverses maladies ?

Henri HUYGEN : à lui seul le tango ne guérit pas. Mais son effet thérapeutique est indéniable. En Argentine, la pratique de cette activité est encouragée par les médecins pour les patients souffrant de bon nombre de pathologies, comme pourraient vous le préciser les responsables de l'Académie « LES PAS PRECIS ». ASBL, avec laquelle nous allons collaborer pour rendre, dès le mois de septembre 2016, ce service à toute la population ; même s'il est vrai, que je vise plus spécialement nos seniors.

ANS-INFO : comment peut-on s'inscrire à ces cours collectifs ?

Henri HUYGEN : Pour plus de renseignements, l'on peut contacter M. Patrick DEVILLIER soit par téléphone (0496/20.13.43) ou par mail (asblalpp@gmail.com). Les cours se donneront à la salle des Tilleul à Loncin.

WHISKY CLUB WAROUX

Judi 22 septembre 2016, à 19h30 avec Walther HERBEN

Venez découvrir les collections Gordon & MacPhail

Zakouskis offerts • Bonne humeur et convivialité assurées

Verre (dram) à partir de 5 EUR.

Tango thérapie ou l'art de la danse au service de votre corps

GORDON &
MACPHAIL
ESTABLISHED 1895

Château de Waroux • Rue de Waroux, 301, à Ans (Allieur)

Entrée gratuite • Inscriptions souhaitées • walther.herben@ans-commune.be ou 04 371 98 38

NAISSANCES

M'BARKI Lili	17/06/2016	IKEN Manel	21/06/2016	BALDE Khadija	1/07/2016
MERHOM Laila	17/06/2016	CHERTOUF Marwa	28/06/2016	LONGOMBA NGILI Gaëlle	13/07/2016
BOTTY Charlotte	20/06/2016	UYSAL Berkan	19/06/2016	D'ORTONA Igor	7/07/2016
KABONGO Leyvin	28/05/2016	DERULLIEUX Cécile	28/06/2016	HAGGOUCH Mohammed	4/07/2016
CARLINO Louisa	23/06/2016	CIRESI Gabriel	1/07/2016	GUNDUZ Elif	2/07/2016
CELIK Firdevs	23/06/2016	PETTINICCHI Vito	29/06/2016	OUAKRIM Inaya	8/07/2016
RUTKOWSKI Liam	25/06/2016	STEVART Maëva	30/06/2016	BORGHOMS Lorenzo	24/06/2016
de VILLE de GOYET BOCCA Lara	24/06/2016	EL MAJBOURI Soraya	19/07/2016	MASSART Côme	5/07/2016
BOKA Lorik	24/06/2016	MAI Anna	6/07/2016	MELON Zoé	7/07/2016
EL ABIDI Jad	28/06/2016	VANDERWAEREN MASTRANGELO Clara	26/06/2016	ALIU Erina	7/07/2016
VILLE Aléanna	21/06/2016	BAYRAM Assiyah	29/06/2016	LAMOTTE Elza	7/07/2016
LIKA Lindon	16/06/2016	MEZZOIUSO Adriana	30/06/2016	SEZER Kaan	8/07/2016
LEENDERS Maximilien	17/06/2016	HAJI Ilyas	5/07/2016		

MARIAGES

BODY Bruno & PEREZ RODRIGUEZ Patricia	18/06/2016	DRION Grégory & DROGMANS Céline	02/07/2016
CHARLIER Francis & MANDIAUX Nadia	18/06/2016	GASPARD Mickael & COSTE Nancy	02/07/2016
MASVCIARELLI Fabian & CUYPERS Patricia	24/06/2016	COSTA Giovanni & GONZO Jessica	09/07/2016
STÉVART Fabian & SONNEVILLE Isabelle	02/07/2016	DETIENNE Arnaud & BANYOSHANABI Joséphine	09/07/2016
LELIEF Kevin & PELLAERS Céline	02/07/2016	SOLE Giovanni & WOJNAROWICZ Monique	14/07/2016
BONDOMBE SIMBA Erik & FUANI Tavares	02/07/2016	RAIA Roberto & KEULEN Corinne	23/07/2016

DÉCÈS

BARTODZIEJ Mirosława, 27/10/1944 - 4/07/2016	Alleur	LENOIR Alfred, 4/11/1926 - 18/06/2016	Alleur
BURELLI Norino, 2/03/1939 - 13/07/2016	Ans	MAQUET Charles, 14/05/1925 - 15/06/2016	Ans
BUTTIENS Jeanne, 29/12/1930 - 22/07/2016	Ans	MOSBEUX Alexandre, 21/11/1940 - 7/07/2016	Ans
COURA Marie Thérèse, 24/12/1924 - 21/07/2016	Ans	RASIR Elise, 9/05/1932 - 20/06/2016	Loncin
DEFERNELMONT Jeannine, 31/05/1942 - 15/07/2016	Alleur	REINHOLD Ablavi, 27/06/1935 - 29/06/2016	Ans
DEJASSE Pierre, 2/01/1932 - 15/07/2016	Alleur	ROBERTY Nestor, 23/07/1938 - 17/06/2016	Loncin
DELARBRE Fernand, 19/03/1932 - 24/06/2016	Alleur	SCHOELS Christine, 22/05/1946 - 24/06/2016	Ans
HEYMANN Claudine, 21/04/1935 - 23/06/2016	Alleur	VANDERLINDEN Henri, 31/03/1962 - 30/06/2016	Alleur
HOMBROISE Charles, 27/01/1948 - 16/07/2016	Ans	VANRILLAER Juliette, 13/09/1919 - 23/07/2016	Alleur
JAMART Chantal, 3/05/1958 - 25/06/2016	Xhendremael	VRANCKEN Marguerite, 11/07/1925 - 17/07/2016	Ans
JAMOUL Raymond, 17/03/1941 - 26/06/2016	Loncin	VULLO Croce, 14/06/1934 - 6/07/2016	Ans
LAFRUT Serge, 10/11/1968 - 4/07/2016	Ans	WÉRY René, 29/01/1932 - 28/06/2016	Alleur
LAKAIE Paula, 15/06/1931 - 16/06/2016	Loncin		



Remise des Mérites sportifs

ce 14 septembre 2016

Chaque année, l'Echevinat des sports met un point d'honneur à saluer le travail des sportifs et des responsables de clubs pour leurs performances et leurs actions au service du Sport. L'attribution des mérites sportifs par la Commune d'Ans a pour but de favoriser les performances sportives et de mettre en exergue le dynamisme du monde associatif et sportif de la Commune.

Les mérites sportifs suivants seront attribués chaque année :

- Le mérite sportif individuel féminin
- Le mérite sportif individuel masculin
- Le mérite sportif collectif féminin
- Le mérite sportif collectif masculin
- Le mérite sportif espoir féminin (- de 18 ans)
- Le mérite sportif espoir masculin (- de 18 ans)
- Le prix de l'éthique sportive
- Le « prix des comités » (ou du bénévolat)

Le coup de cœur du public

Pour l'attribution du prix ou de la récompense, il sera tenu compte de la période couvrant la saison sportive qui précède ou de la saison en cours.

Le prix des comités récompense une existence vouée au sport ou à sa promotion. Le prix peut être décerné à un bénévole ou un groupement de bénévoles, un comité tout entier, un entraîneur, un dirigeant, ayant contribué au développement de la pratique sportive. Le « coup de cœur du public » sera désigné au cours de la réception officielle instituée par l'article 12. Pourront prendre part au vote, l'ensemble des personnes invitées à se prononcer.

Les candidats doivent être domiciliés sur le territoire communal.

Nouveauté « Je cours pour ma forme » à Ans : *Session d'automne* « 5-10 » (et « 4-8 ») kms le mercredi 21 septembre.



Au printemps 2016, la session « Je cours pour ma forme Ans-Allieur » a connu à nouveau un grand succès, avec plus de 200 participants inscrits dans les groupes « 0-5 », « 5-10 » « 10+ vitesse » et « découverte ».

En particulier, cette année, les débutants qui bouclèrent avec succès le programme d'initiation aux 5 kms furent aussi nombreux qu'enthousiastes !

Il faut cependant continuer à courir pour ne pas dilapider les acquis ! Car si tout sport requiert une continuité dans l'effort, c'est particulièrement vrai pour le jogging où quelques semaines d'inactivité peuvent compromettre les gains de plusieurs mois d'entraînement...

Afin de permettre, à celles et ceux qui le souhaitent, de maintenir leur forme et, mieux encore, de continuer à progresser, l'équipe des animateurs emmenée par Grégory Philippin et José Istaz propose cet automne un double programme :

5 - 10 kms : On appliquera le schéma de course « officiel » de JCPMF, tel qu'il est élaboré par des professionnels du sport et de la santé. Le but est, par un entraînement progressif qui inclura quelques phases de travail en résistance, d'atteindre le seuil des 10 kms.

En fin de session - pour le fun et la découverte, sans se focaliser sur la performance - on proposera de participer à un « vrai » jogging dans la région liégeoise.

4 - 8 kms : Pour celles et ceux qui ont déjà été initiés au jogging, mais que la distance intimide ou qui craignent de ne pouvoir suivre le rythme ! Les mots d'ordre sont : progressivité et adaptation au niveau des participants. Car le jogging est avant tout un plaisir et un moment de détente... Le groupe sera piloté par le plus expérimenté de nos moniteurs, Celso Lopez, qui a préparé un programme spécifique.

Début de la session : Mercredi 21 septembre à 19 hres.

Durée de la session : 12 semaines, chaque fois le mercredi à 19 hres. On termine par un test et une remise de diplômes. L'entraînement dure une heure environ. Les participants sont invités à compléter cette activité par une ou deux séances hebdomadaires supplémentaires ; un programme d'entraînement leur est remis pour les aider à planifier leur activité.

Lieu : Complexe sportif « François Heine » (Hall de tennis), Route Militaire 401 à 4432 Allieur.

Coût de l'inscription : 20,00 €

Deux remarques importantes :

- Une session complète, proposant en plus les groupes « 0-5 », « 10+ vitesse » et « découverte », sera organisée fin mars 2017.
- Et bien entendu, on continue de courir tous les lundis et mercredis à 19 hs, au départ du Hall de tennis d'Allieur. Des groupes sont formés en fonction du niveau des participants.

Tout le monde est le bienvenu ... et cela reste entièrement gratuit !

Renseignements et contacts :

Grégory PHILIPPIN :

0473 78 48 91 - gregory_philippin@ans-commune.be

José ISTAZ - 0498 63 40 59 - jose.istaz@teledisnet.be



Grégory Philippin, Echevin des Travaux et du Patrimoine :

Une rentrée riche en investissements ...



Après la pluie, le beau temps, après les vacances, le travail, et quel travail...

Depuis plusieurs mois, le personnel administratif de l'Echevinat des Travaux était à pied d'œuvre quant à la concrétisation de projets liés à l'amélioration du cadre de vie. Les différents dossiers ayant abouti dans le cadre du plan d'investissements, la phase opérationnelle va ainsi pouvoir débuter au cours des prochaines semaines.

Un plan d'investissements ? Mais de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un programme spécifique créé par la Région wallonne pour la réalisation de travaux subsidiés à hauteur de 50%. L'enveloppe du subside dont nous disposons pour la période 2015 - 2016 est de 1.013.798 euros.

Quels sont les travaux prévus ?

Après la réalisation de la toiture de l'église St-Marie (pour un montant de 330.590,12 euros) il y a quelques mois, les travaux de la rue Pierre Lecharlier (176.130,53 euros) et de la Rue du Béguinage (140.931,92 euros) devraient commencer en 2016.

En 2017, la priorité sera donnée à 3 dossiers : la voirie de la nouvelle piscine, la rue Nouvelle Route à Xhendremael et les escaliers de l'église Saint-Georges.

Quelques chiffres relatifs à ces investissements :

Rue du Béguinage

Montant des travaux 140.931,92 euros TVAC
Délais 45 jours ouvrables

Rue Pierre Lecharlier

Montant des travaux 176.130,53€ TVAC
Délais 30 jours ouvrables (pour rappel, ces montants sont subsidiés à concurrence de 50%)

Autre projet en cours qui tient particulièrement à cœur à Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance, la rénovation de la toiture de l'école Monfort pour un montant de 235 000 Euros TVAC. Une fois ces travaux terminés, il est prévu de remplacer également les châssis en vue d'une meilleure isolation améliorant le confort de nos jeunes têtes blondes. Ces deux dossiers seront également subsidiés par la Communauté française et la Région wallonne.





Une rentrée scolaire écologique et économique

L'offre et la variété en fournitures écologiques pour l'école se sont largement étoffées ces dernières années. Elles sont cependant peu mises en valeur – et parfois même peu présentes – dans les rayons des grandes surfaces.

En tête de gondole, on trouve surtout les articles à l'effigie du dernier dessin animé à la mode ainsi que les produits de marque propre du groupe, suivis en rayon par les promotions et produits bon marché.

Quand on y regarde de plus près, on remarque qu'il y a beaucoup de plastique, de matériaux synthétiques et polluants, de pièces qui paraissent peu solides.

Selon les fabricants, les clients privilégient les fournitures premier prix pour les basiques de type gomme, crayons...

Ils se laissent par contre tenter par un achat plus tendance pour les cartables et autres sacs à dos. Souvent plus chers, pas forcément plus qualitatifs, ces articles sont cependant des produits d'image, immédiatement visibles, et pour lesquels l'enfant est souvent le prescripteur d'achat. Grâce aux économies réalisées sur les fournitures basiques, les parents acceptent plus facilement de «faire plaisir» sur ces pièces.

Une bonne idée ? Pas vraiment puisque le cartable à la mode ne tiendra parfois pas l'année alors que les surligneurs et crayons bas de gamme à base de solvant ou en bois vernis empoisonneront régulièrement les écoliers qui les respirent ou les mâchouillent.

Au final, remplacer la latte en plastique cassée pour la troisième fois en cours d'année, racheter des bics plutôt que des recharges pour un stylo et d'autres petites dépenses cumulées coûtera plus cher que d'acheter du matériel de qualité dès le début d'année !

Sans compter les déchets générés par les bics jetables, l'impact du papier non recyclé et la fabrication de tous ces articles dans des pays peu enclins à préserver le droit et la santé des travailleurs.

La Ligue des Familles évalue qu'une rentrée en secondaire coûte jusqu'à 350 euros par enfant. Ce qui est énorme pour du matériel souvent de piètre qualité.

Serait-il possible de faire une rentrée qui soit à la fois écologique et économique ? L'asbl écoconso a fait son enquête et démontre que c'est possible.

Réflexes pour une rentrée verte et économique :

- Comparer la liste fournie par l'école avec ce qu'on a déjà et ce qui est encore utilisable de l'année précédente, et se concentrer sur ses besoins réels. Le budget de la rentrée sera automatiquement allégé.
- Sélectionner des produits indépendants des héros du moment, surtout pour les grosses pièces qui peuvent durer plusieurs années : ils sont indémodables. Si l'enfant tient absolument à ses héros du moment, une solution économique est de céder plutôt pour des autocollants que l'enfant placera où il le souhaite et qui pourront être recouverts ou remplacés par la suite.
- Choisir du matériel solide et écologique : recyclé (papier et cahiers surtout), en matières naturelles non traitées (crayons en bois non vernis, latte en métal ou en bois...) avec moins ou pas de plastique.
- Vérifier l'absence de substances nocives (marqueurs sans solvant par exemple), Les enfants sont jusqu'à 8h par jour au contact de leur matériel scolaire. L'inhalation de certaines substances peut avoir un effet nocif que l'on se doit de prévenir. Favoriser la présence de labels de qualité (FSC, Ecolabel européen, Nordic Swan, Ange Bleu)
- Choisir des produits rechargeables. Afin de diminuer les déchets, recherchons toujours l'alternative rechargeable. Convertisseurs et cartouches pour stylos à plume, recharges pour surligneurs et stylos à bille...
- Eviter les déchets d'emballage. Choisissons des fournitures en vrac et des pots de grande contenance (par exemple pour les colles), plus avantageux d'un point de vue économique et environnemental.
- Choisir des énergies renouvelables. En Belgique, près de 100 millions de piles sont utilisées chaque année. Utilisons par exemple une calculatrice solaire.
- Enfin, une autre piste à explorer est l'achat groupé de fournitures scolaires durables. Certaines écoles fonctionnent de cette façon, à leur initiative ou à celle de parents. La solution présente un bon rapport qualité/prix/quantité, favorise les achats durables, réduit l'impact environnemental car moins de transport, etc. Les fournisseurs proposent parfois même une ristourne en liquide sur la commande pour soutenir un projet durable.

Je ne peux que vous inviter à consulter le site internet de l'asbl écoconso (www.ecoconso.be), vous y trouverez de nombreuses fiches thématiques et de nombreux conseils, dont ceux repris ci-dessus.

Thierry Coenen
Conseiller communal





Solidaire, Ans se bat pour la vie

Pour la deuxième année consécutive, la commune d'Ans a soutenu et participé à l'opération «Relais pour la Vie». Cette initiative de l'Association de lutte contre le cancer poursuit un double objectif : recueillir des fonds afin de financer la recherche et mettre à l'honneur les femmes et les hommes frappés par cette terrible maladie, qui sont en rémission ou qui sont toujours en lutte pour leur guérison.

En 2015, l'opération avait fait halte à Ans en septembre. Cette année, le relais s'est déroulé les 2 et 3 juillet dernier. Du samedi 15h au dimanche 15h, quatorze équipes, constituées notamment par le CHC, le CHR, le CHU, la CSC et les familles de personnes concernées par la maladie, se sont relayées sans discontinuer pour accomplir, à la marche ou à la course, un nombre impressionnant de tours de la piste d'athlétisme du complexe sportif de la rue Gilles Magnée.

Les trois grands hôpitaux liégeois associés à notre commune

Pour la mise sur pied de cette manifestation marquée du sceau de la générosité et du respect, les trois grands hôpitaux de

la région liégeoise – CHC, CHR et CHU – se sont associés à la commune d'Ans au sein d'un comité de pilotage dans lequel le collège communal était représenté par Grégory Philippin, échevin de la jeunesse et des sports, et Robert Grosch, échevin des finances et du développement durable. C'est ce comité qui a lancé l'appel aux sponsors et aux équipes participantes, organisé la logistique sur place, les boissons, la nourriture et les chalets. Les animations, aussi : Musique, chants et danses ont apporté la joie et l'optimisme tout au long de ce week-end pourtant maussade.

Jean-Michel Saive parrain de la manifestation

C'est en effet sous un ciel gris que Jean-Michel Saive, parrain de l'événement, accompagné des échevins Grosch et Philippin, a donné le coup d'envoi de l'opération le samedi à 14 h 30, avec un moment particulièrement émouvant, le tour de piste de 213 participants touchés directement par le cancer. C'est parti ensuite pour une longue marche ou une longue course de la solidarité.

Avec un autre moment très fort et très beau, à 22 h 30, la cérémonie des bougies. 1000 bougies ont été allumées et déposées sur la piste par les participants et

les spectateurs avec un message rappelant que tous, nous pouvons être un jour concernés de près ou de loin, dans nos familles ou parmi nos amis, par ce fléau souvent implacable.

25.000€ récoltés pour la recherche contre le cancer

« Malgré la météo capricieuse, explique Robert Grosch, la manifestation a été un vrai succès. Le droit d'inscription des équipes, la vente des boissons et de la nourriture et différents dons ont généré un bénéfice de 20.000€. En 24 heures, c'est formidable ! Ce montant revient intégralement à l'Association de lutte contre le cancer et sera consacré à la recherche contre la maladie, qui est loin d'être définitivement vaincue même si de grands progrès ont été accomplis, justement grâce à la recherche. La commune a évidemment participé à cet élan de générosité. En plus de l'aide logistique et de la mise à disposition gratuite des installations sportives, des chalets, des vestiaires et de la salle Henriette Brenu, le collège communal a décidé d'octroyer une somme de 1.000€ à l'opération. »

On ne connaît pas encore la date du «Relais pour la Vie» en 2017 mais une chose est sûre : Ans répondra présent encore une fois !





*Jean-François Bourlet, Président du CPAS,
en charge des Affaires économiques et de l'ADL*

Ans se développe ...

Ils se sont installés à Ans :

- **JMS Vins "d'ici et d'ailleurs" : commerce de vins**

Rue de l'Yser, 396
4430 Ans
GSM : 0468 38 22 90
www.jmsvins.be

- **Studio R : salon de coiffure**

Avenue du Progrès, 3
4432 Alleur
Tel : 04 384 85 22

- **Belgacig : cigarettes électroniques**

Rue Walthère Jamar 241/1
4430 Ans
Tel : 04 277 11 00
info@belgacig.com
www.belgacig.com

- **Le panier d'Asie : snack et épicerie asiatiques**

Rue Edouard Colson, 305
4431 Loncin
Tel : 04 361 18 66

Ils ont déménagé

- **Quality-Med**

matériel médical et tea-room vous reçoit dorénavant :
Chaussée du Roi Albert (à l'entrée du Carrefour Market)
4431 Loncin
Tel : 04 262 87 99

- **L'Amillésime : bar à vins vous reçoit dorénavant :**

Rue de la Station, 36/1
4430 Ans

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Contactez l'Agence de Développement Local :
Anne MOREAU - 04 247 72 95 - anne.moreau@ans-commune.be



La Journée du client à Ans

Pour la 3^e année, Ans participe à « La Journée du Client » de l'UCM ce samedi 24 septembre.

Durant cette journée, les commerces locaux remercient leurs clients de leur fidélité en offrant un cadeau à chacun tout au long de la journée.

C'est l'occasion pour vous de découvrir les commerces ansois qui vous attendent pour cette occasion et de pousser la porte de leur enseigne.

Pour découvrir la liste des commerces participants, rendez-vous sur le site de la commune d'Ans www.ans-commune.be ou sur la page FB de l'ADL «ADL Ans».

Tous dans les commerces ansois ce 24 septembre !

**Pour toute information complémentaire,
contactez l'Agence de Développement Local :**
04 247 72 95 – 04 247 72 93 ou
anne.moreau@ans-commune.be
amelie.cialone@ans-commune.be





Ans'emble à l'Opéra

Offre exclusive

Places de 1^{ère} catégorie - 30 € au lieu de 80 €

Autocar gratuit au départ de l'Administration communale d'Ans

Mercredi 19 octobre 2016 - 20h00

Nabucco de G. Verdi



Mardi 20 décembre 2016 - 20h00

Orphée aux Enfers de J. Offenbach



Théâtre Royal de Wallonie • Place de la République française • LIEGE

Autocar au départ de l'Administration communale : mercredi 19/10 18h45 • mardi 20/12 18h45

Infos : Franck BERNARD • Tél. : 04 247 72 74

**BILLETTERIE OUVERTE DÈS LE 15 SEPTEMBRE À 10H00
À L'ACCUEIL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

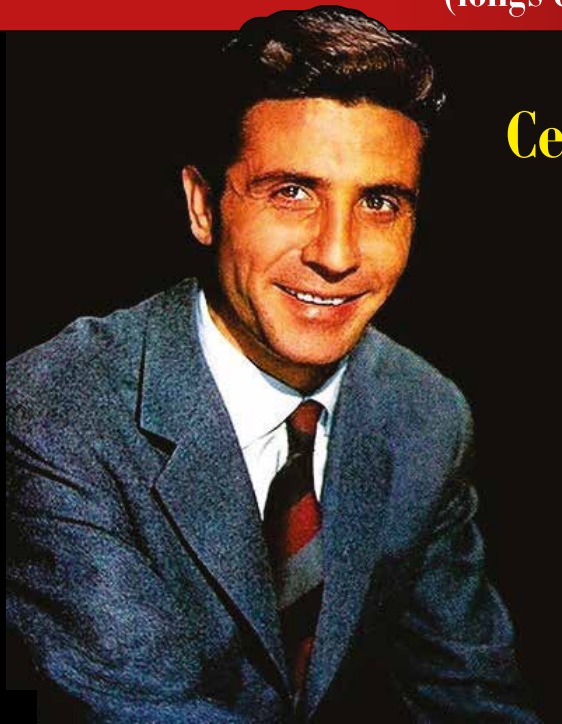
Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre, et de Thomas CIALONE, Premier Echevin

Dimanche 25 sept. 2016 • 14h30

Grande audition des lauréats et finalistes
des concours de chant d'Ans

l'Opéra d'Aran de Gilbert BÉCAUD

(longs extraits)



Centre Culturel d'Ans • Place des Anciens Combattants • Allieur

Prévente au service Culture de la Commune d'Ans

Tél. : 04 247 72 74 • Compte : BE46 0910 1960 4436

Prévente : 6 eur. • Sur place : 8 eur.



Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre,
et de Thomas CIALONE, Premier Echevin



*Thomas Cialone : Premier Echevin,
en charge de la Culture*

A WÈS NOS-ÈSTANS LÀ! ÈT BIN LÀ!

Pour toute information, renseignements et inscription, vous pouvez contacter Marcelle HOENS (courriel : marcelle.hoens@teledisnet.be, téléphone : 04 246 21 92)



Insi, dispôye li meû d'fèvri, vochal qui dès omes èt dès feumes volèt fé riv'ni l' walon amon les djins d'Ans.

In'n-sont nin bécôp ... mins i sont rimplis d'corèdje po tchanter, djâzer, lire, scrire èt si bin plère !

Qué boneûr qui di poleûr mis k'nohe Ans, sès vikèdjes, sès viles rowes, ses ancyns mestîs èt bin sûr d'èn-è-sdjâzer avou tot lès djins, djônes èt vis, mins ossi tote li djônesse d'Ans.

Vola bin eune klapante idèye !!

Que vous maîtrisiez ou pas le wallon, si vous êtes motivé par notre projet :

« Nous vous invitons très chaleureusement à venir nous rejoindre, toutes et tous, à ces agréables et sympathiques rencontres culturelles mais aussi festives.

Dans le cadre des fêtes de Wallonie,

« Lès Wallonn'rèyes d'Ans »

vous invitent, le 1^{er} octobre 2016 dès 14 h 30 à la salle Sainte-Marie, rue de l'Yser à Ans.

Au programme :

- Les Cramignons liégeois et leurs danses folkloriques ;
- Paul Henri Thomsin et ses « Liégeoiseries » ;
- La Confrérie « dèl crolèye djote avou sès potèyes » ;
- Expo sur la mine, les anciens métiers et rues de l'entité ansoise par le Club de Photos « Loncin Loisirs » ;
- Ambiance musicale, bar, etc ...



Paf : 7 € - Pour tous renseignements et réservations – Marcelle Hoens : 04 246 21 92. Mail : marcelle.hoens@teledisnet.be

Sous l'égide de Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans et de Thomas Cialone, Premier Echevin en charge de la Culture.

Biennale internationale d'Art naïf et singulier



Philippe SEUTIN

Château de Waroux

Rue de Waroux, 301 - ALLEUR-LIEGE
du 9 septembre au 23 octobre 2016
du mardi au dimanche de 14h à 18h
4 € - 3 € (seniors-étudiants) • 2 € (groupes)



CHÂTEAU de WAROUX

www.chateau-waroux.be

Tél. 04 371 98 38



Vendredi 30 septembre 2016
à partir de 21h30

Bal du Sport



SALLE « Henriette Brenu »
Rue Gilles Magnée - 4430 ANS

PAF 5 € (en prévente) 8 € (sur place)

N° de compte : BE40 0910 2126 5863
merci de noter en communication le nom
du club sportif « soutenu »

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre,
et de Grégory PHILIPPIN, Echevin des Sports



Pour toute information complémentaire : Régie des Sports - 04 247 74 91

Ans sports
Régie communale autonome

DECATHLON
ALLEUR

COMMUNE

D'ANS